



Pomme de terre

Normandie

BSV n°08 du 25/06/2026



Animatrice référente

Laura EPINEAU
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 50
06 77 59 25 02
laura.epineau@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Valérie PATOUX
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 31 53 55 09
valerie.patoux@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilote par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

METEO : Le temps caniculaire va durer jusqu'à la fin de la semaine. Une baisse des températures est attendue la semaine prochaine. Des orages pourraient avoir lieu.

STADES : Les pommes de terre tubérisent et fleurissent.

MALADIES /RAVAGEURS : Seuil de risque atteint concernant les doryphores dans 7 parcelles (6 Calvados, 1 Manche). Ils sont fortement présents. Le rhizoctone se développe en parcelle ainsi que la jambe noire.

AUXILIAIRES : Les auxiliaires sont présents en parcelle, notamment les coccinelles.

ADVENTICES : Quelques adventices observées en parcelle.

Le réseau est en place, la carte ci-dessous est représentative de l'ensemble des parcelles (30) du réseau BSV pomme de terre – Normandie. Les parcelles souffrent de la chaleur.

RESEAU :

A ce jour sont enregistrées **3 parcelles** du stade « 10% des plantes adjacentes se touchent » au stade « Fermeture du rang », **13 parcelles** de 30% de tubérisation à 70% de tubérisation, **11 parcelles** en début d'inflorescence voire floraison, **2 parcelles** en développement voie en maturation des fruits et **1 parcelle** en début de sénescence.





Tubérisation sur variété précoce Etincelle
(Comité Nord)



Tubérisation sur variété Amyla (CA Normandie)



Canicule et sécheresse en parcelle sur variété
Colomba secteur Cany Barville (Comité Nord)

Maladie

* MILDIOU

Risque mildiou



Observations :

L'ensemble des parcelles observées cette semaine (30) sont saines.

Éléments de biologie :

Le mildiou de la pomme de terre est provoqué par *Phytophthora infestans*. Les conditions favorables à son développement sont : une température comprise entre 3 et 26°C, une hygrométrie supérieure à 87% et une végétation dense. Pendant l'hiver, il se conserve sous forme de mycélium dans les tubercules laissés au champ, les tas de déchets ou les repousses. Ainsi, au printemps, les spores d'hiver constituent des réserves de spores et peuvent infecter les nouvelles cultures grâce à leur dissémination par le vent ou par la pluie.

Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision VISIOFARM® (anciennement MILEOS®), mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.

Interprétation du tableau de risque Mildiou :

Le niveau de risque Mildiou : tient compte de la réserve de spores et du potentiel de sporulation. La réserve de spores correspond à la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminantes si les conditions climatiques sont favorables. Le potentiel de sporulation est la quantité de spores prêtes à sporuler, il alimente la réserve de spores. Ainsi l'importance du potentiel de sporulation et donc de la réserve de spores caractérise le niveau

de risque qui peut être :

Faible

Moyen

Elevé

Très élevé

Le seuil indicatif de risque atteint : indique en fonction de la sensibilité variétale si le seuil indicatif du risque est atteint (OUI) ou pas (NON). Pour qu'il soit atteint, il faut entre autres qu'il y ait une réserve de spores potentielle (prête à contaminer) et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination puis à l'expression de la maladie.

Les conditions favorables à la sporulation sont, pour une hygrométrie à 87%, d'une durée de :

◇ 8 heures à une température de 21°C

◇ 10 heures à une température de 14°C

◇ 13 heures à une température de 10°C



Les risques donnés dans le tableau ci-après sont valables pour ce **jeudi 25 juin** et pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

Situation au 25 juin 2026

	Stations météorologiques (Données Weather Measures)	Dates de dépassement du seuil indicatif de risque durant les 7 derniers jours	Niveau de risque Mildiou	Seuil indicatif de risque atteint du 25 au 27 juin			Pluviométrie (mm) depuis le 18 juin
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Seine-Maritime	ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	Du 18 au 21 juin	Faible	NON	NON	NON	5,4
	ANCRETIEVILLE-SAINT-VICTOR	Du 20 au 22 juin	Faible	NON	NON	NON	4,3
	BARENTIN	/	Faible	NON	NON	NON	0,9
	BOLBEC	Le 18 juin et du 20 au 21 juin	Faible	NON	NON	NON	3,8
	LUNERAY	Le 18 juin et du 20 au 22 juin	Faible	NON	NON	NON	8,8
	NORMANVILLE	Du 18 au 21 juin	Faible	NON	NON	NON	1
	HAUDRICOURT	Le 18 juin	Faible	NON	NON	NON	25
Orne	SEES	/	Faible	NON	NON	NON	0
Manche	BEAUVOIR	Du 19 au 20 juin	Faible	NON	NON	NON	0
	SAINTE-GENEVIEVE	Du 18 au 21 juin et le 23 juin	Très élevé	OUI	OUI	OUI	0,2
Eure	BOUQUETOT	/	Faible	NON	NON	NON	0,4
	CHAMBORD	/	Faible	NON	NON	NON	0
	EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	/	Faible	NON	NON	NON	0
	SURTAUVILLE	/	Faible	NON	NON	NON	0
Calvados	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	Du 19 au 22 juin	Moyen	OUI	NON	NON	0,3
	ROTS	Le 19 juin et du 20 au 22 juin	Moyen	OUI	NON	NON	0,4
	SAINT-SYLVAIN	/	Faible	NON	NON	NON	0,5
	VENDEUVRE	/	Faible	NON	NON	NON	0
	MORTEAUX-COULIBOEUF	/	Faible	NON	NON	NON	0

*Niveau de risque = Potentiel de sporulation

Le potentiel de sporulation est en majorité faible sur l'ensemble des stations. Il est très élevé sur le secteur de Sainte-Geneviève et moyen sur les secteurs de Douvres-la-Délivrande et Rots.

Des contaminations ont été enregistrées en majorité entre le 18 et 22 juin sur 10 stations.

Le seuil indicatif de risque est atteint sur variété sensible pour les secteurs de Douvres-la-Délivrande et Rots. Il est atteint sur l'ensemble des variétés sur le secteur de Sainte-Geneviève.

Evolution du risque :

Le mildiou n'est pour le moment pas préoccupant. Soyez vigilants et observez attentivement vos parcelles notamment en cas d'orage localisé ou d'irrigation. Restez également vigilants aux repousses et à la gestion des tas de déchets ([BSV Pomme de terre n°01 du 19/03/2026](#)) qui sont des réservoirs pour l'inoculum primaire.

Gestion du risque :

Prophylaxie:

Utilisez des plants sains

Détruire ou bâcher les tas de déchets et les repousses de pomme de terre. Voir [BSV Pomme de terre n°01 du 19/03/2026](#)

Effectuez un bon buttage

Favorisez les rotations culturales

Biocontrôle:

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur.

Ils sont consultables à l'adresse : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Contactez votre technicien.

Résistance :



Le groupe « mildiou/fluazinam » et le groupe « mildiou /mandipropamide et CAA » sont exposés à un risque de résistance. Pour plus d'informations, consultez le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRAE qui centralise de nombreux outils et informations sur les résistances et qui recense les notes des résistances : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

* **ALTERNARIOSE****Observations :**

Des symptômes d'alternariose sont observés sur quelques feuilles dans une parcelle de Seine-Maritime et des foyers sont observés dans une parcelle du Calvados et une parcelle de la Manche.

Éléments de biologie :

L'alternariose est provoquée par les champignons *Alternaria solani* et /ou *Alternaria alternata*.

La maladie provoque surtout des dégâts en climat continental, chaud et sec, mais est accentuée en culture irriguée. L'Alternariose est favorisée par la sénescence des plantes et des conditions climatiques bien précises :

- Température élevée (20-25°C) et rosée pendant la nuit pour permettre l'infection,
- Alternance de périodes humides et ensoleillées pour la formation des conidies et la sporulation.

La dispersion des spores est assurée par le vent et les éclaboussures de pluie.

L'Alternariose est une maladie de faiblesse (particulièrement vrai pour *A. alternata*, qui se développe surtout sur les feuilles déjà atteintes par *A. solani*, ou sur des feuilles « faibles »). Elle se développe d'abord sur les feuilles et les plantes les plus faibles : vieilles feuilles (bas de tiges) ou abîmées (vent, grêle), plantes en manque d'eau, de lumière et/ou d'éléments nutritifs, particulièrement l'azote, le manganèse, le magnésium et le soufre.

Evolution du risque :

Les températures élevées et l'humidité matinale peuvent causer des symptômes d'alternariose. Les variétés précoces et en cours de sénescence peuvent commencer à être touchées. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie:

Apportez une fertilisation et une irrigation équilibrées afin d'éviter tout stress accélérant la sénescence des plantes. Limitez l'inoculum primaire en détruisant les résidus de culture infectés et les adventices. Utilisez des variétés peu sensibles. Récolter dès que les tubercules sont suffisamment matures et limiter les blessures à la récolte et lors du conditionnement pour éviter la pourriture des tubercules.

* RHIZOCTONE

**Observations :**

Cette semaine, des symptômes caractéristiques de rhizoctone sont présents sur de nombreuses plantes (+ 1 plant tous les 20 mètres-linéaires) dans une parcelle du Calvados. Il s'agit d'une attaque sévère qui impacte la croissance des pommes de terre. Des plants sont également touchés dans 2 parcelles de Seine-Maritime, 1 parcelle du Calvados et 1 parcelle de la Manche.



Tubercules aériens formés à l'aisselle des feuilles sur pomme de terre atteinte de Rhizoctone brun



Symptôme de Rhizoctone sur feuillage, variété Etincelle (Comité Nord)

Eléments de biologie :

Le rhizoctone brun de la pomme de terre est favorisé par un climat frais et humide après plantation ainsi que par tous les autres facteurs qui retardent la levée des plantes (et donc augmentent la période de sensibilité de la plante aux attaques sur les germes) : plantation profonde, précoce, en sol froid, plant non germé ou réchauffé.

Les rotations courtes sont un facteur essentiel aggravant les attaques, de même qu'un long délai entre le défanage et la récolte.

Evolution du risque :

Les averses orageuses, l'irrigation et l'humidité matinale favorisent le développement du rhizoctone. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :**Prophylaxie:**

Privilégier des rotations en cohérence avec le potentiel infectieux des sols et les autres espèces cultivées sur la parcelle.

Planter en sol réchauffé et bien préparé.

Utiliser des plants sains pour garantir une levée homogène et un risque faible de sclérotés sur les tubercules à la récolte.

Le défanage par arrachage des fanes peut limiter la formation de sclérotés : le délai défanage-récolte doit être le plus court possible.

*** JAMBE NOIRE****Observation :**

Des symptômes de jambe noire sont observés dans une parcelle du Seine-Maritime.

Evolution du risque :

Le temps actuel favorise le développement de certains pathogènes de la jambe noire. L'humidité matinale peut également y contribuer. Surveillez vos parcelles notamment en cas d'orage localisé ou irrigué.

Gestion du risque :**Prophylaxie:**

Eviter de planter dans des parcelles humides et des zones tassées

Utiliser du plant certifié et éliminer les tubercules pourris avant plantation

Eliminer en végétation l'ensemble des plantes présentant des symptômes

Eviter des fumures azotées excessives ainsi que des irrigations trop importantes

Limiter les blessures de tubercules lors des manipulations car elles constituent des portes d'entrée pour les bactéries,

Eviter les excès d'humidité en séchant dès la récolte et en conservant en conditions aérées et sèches à basse température,

Ravageurs

* PUCERONS

Risque puceron



Observations :

	NB PUCERONS/FOLIOLE	% FOLIOLES PORTEUSES
CALVADOS	/	/
MANCHE	/	/
SEINE-MARITIME	1 à 3 (1 parcelle)	1 à 10 % (1 parcelle)
EURE	/	/

Les pucerons restent discrets avec les conditions météorologiques actuelles. En parallèle, les auxiliaires sont présents en parcelle (cf. paragraphe des auxiliaires).



Puceron ailé (Chambre d'agriculture Normandie)

Seuil de nuisibilité :

Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir une des folioles latérales. Le seuil est de 20 folioles porteuses de pucerons sur 40 folioles observées soit 50% des folioles porteuses de pucerons ou 5 à 10 pucerons par feuille.



Evolution du risque :

Le risque est faible avec les conditions météorologiques actuelles. Les températures freinent leur développement et le temps annoncé ne sera pas favorable. Surveillez l'arrivée et l'installation de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie:

Observez vos parcelles, les pucerons peuvent transmettre des virus notamment aux variétés sensibles.

Biocontrôle:



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur.

Ils sont consultables à l'adresse : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Comité Nord, FREDON Normandie, LUNOR, LEPICARD, Coopérative de Creully, SILEBAN, Ferme de l'Odon, HZPC, Solana

* DORYPHORES

Risque doryphore



Observations :

Des doryphores sont notés dans 20 parcelles du réseau sur l'ensemble des départements. La majorité de ces 20 parcelles (8) contiennent 1 foyer composé d'adultes et/ou de larves. Des adultes sont observés dans 5 parcelles. 7 parcelles (6 Calvados et 1 Seine-Maritime) atteignent le seuil de risque avec plusieurs foyers déclarés. La pression est forte en parcelle mais les attaques sont assez variables d'une parcelle à l'autre.

Seuil de nuisibilité :

Il est atteint lorsque 2 foyers pour 1000 m² en bordure de parcelle sont observés (1 foyer = 2 à 3 plantes avec au moins 20 larves au total).



Larves de doryphore (Ferme de l'Odon)

Éléments de biologie :

Cf. [BSV n°7 du 18/06/2026](#)

Evolution du risque :

Le seuil de risque étant atteint dans 7 parcelles, surveillez vos parcelles. Les températures actuelles et annoncées favorisent leur développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Rotation de pomme de terre tous les 4 ans pour éliminer les adultes hivernant dans le sol.

Élimination des repousses et des tas de déchets, où les premiers doryphores se concentrent et s'alimentent.

Absence de travail du sol en été pour entraver, par le maintien d'une terre dure, la pénétration dans le sol des larves.

Plantation précoce pour limiter l'infestation car le feuillage plus âgé au moment des attaques sera moins appétant.

* CICADELLES

Observations :

Aucune observation de nouvelles piqûres foliaires de cicadelles dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les dégâts directs de ces insectes sont peu importants en culture de pomme de terre de consommation. Cependant, les cicadelles peuvent jouer un rôle dans la transmission de virus ou de phytoplasmes comme le stolbur. Plus

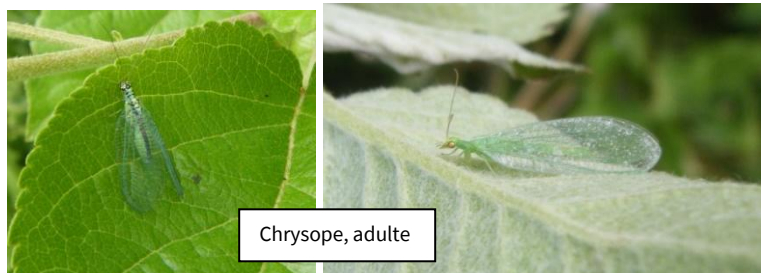
d'informations sur le site Ephytia : [https://ephytia.inra.fr/fr/C/21007/Pomme-de-terre-Cicadelles#:~:text=Les%20d%C3%A9g%C3%A2ts%20de%20cicadelles%20sont,des%20piq%C3%BBres%20\(figure%202\)](https://ephytia.inra.fr/fr/C/21007/Pomme-de-terre-Cicadelles#:~:text=Les%20d%C3%A9g%C3%A2ts%20de%20cicadelles%20sont,des%20piq%C3%BBres%20(figure%202))

Auxiliaires

* CHRYSOPES

Observations :

Des chrysopes sont notées dans une parcelle de Seine-Maritime.



* COCCINELLES

Observations :

Des coccinelles adultes sont notées sur l'ensemble des secteurs dans 12 parcelles sur les 30 parcelles observées.



Larve et Pupa de coccinelle (Ferme de l'Odon)

* HYMENOPTERES

Observations :

Des hyménoptères parasitoïdes sont observés dans une parcelle de Seine-Maritime.

Éléments de biologie :

Cf. [BSV n°7 du 18/06/2026](#)

* SYRPHES

Observations :

Des syrphes adultes sont observés dans 6 parcelles sur 3 départements (Eure, Calvados et Seine-Maritime).

Éléments de biologie :

Cf. [BSV n°7 du 18/06/2026](#)

Adventices

Observations :

	Manche	Calvados	Seine-Maritime	Eure
Ray-grass		2 parcelles		1 parcelle
Chardon		1 parcelle	2 parcelles	
Chénopode			1 parcelle	
Liseron		1 parcelle	1 parcelle	
Matricaire		1 parcelle		



Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages. Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/réglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Résistance aux produits phytosanitaires

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du **réseau R4P** (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Informations supplémentaires

→ Journée de lutte contre les ambroisies du 15 au 30 juin



Chaque été du 15 au 30 juin ont lieu les Journées de lutte contre les ambroisies. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambroisies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

Plus d'info ici : <https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambroisies/#:~:text=Chaque%20%C3%A9t%C3%A9%20du%2015%20au,place%20d'actions%20de%20lutte>



Les notes nationales BIODIVERSITE





JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES DU 15 AU 30 JUIN 2026

Le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et l'Observatoire des Ambrosies - FREDON France rappellent l'importance des conséquences néfastes de ces espèces envahissantes et allergisantes.

À l'occasion des **Journées de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 Juin 2026**, de nombreuses manifestations sont organisées par les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie. Ces événements ont lieu sur toute la France et sont signalés en ligne sur la page officielle de l'événement : ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies et les réseaux sociaux.

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) et l'Ambrosie à épis lisse (*Ambrosia psilostachya* DC.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord. Très compétitives, elles colonisent rapidement de nombreux milieux : parcelles agricoles, bords de route, friches, zones urbaines...

Leurs **pollens, émis en fin d'été**, sont extrêmement **allergisants**. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) estime qu'au moins **1 million de personnes sont allergiques à l'ambrosie en France**, avec des coûts de prise en charge évalués à au moins **59 millions d'euros par an**. Les symptômes peuvent aller de simples rhinites à des troubles respiratoires plus sévères (asthme, toux persistante...).

Les ambrosies sont également nuisibles à **l'environnement** (concurrence avec la flore locale, notamment en bord de cours d'eau) et à **l'agriculture** (perte de rendement, difficultés de gestion). L'**Ambrosie trifide**, par exemple, peut atteindre 4 mètres de haut et produire jusqu'à 200 graines par plant.

L'OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

Créé en 2011 par les ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de l'écologie, l'Observatoire est piloté par **FREDON France** depuis 2017. Il agit en tant que centre de ressource national, en diffusant les connaissances sur les ambrosies et en coordonnant des actions de terrain avec les acteurs locaux et nationaux. Il s'appuie sur un comité de pilotage interministériel et un comité technique pluridisciplinaire pour garantir une approche globale et efficace de la lutte.

UNE NOUVEAUTÉ 2026 :

Le concours de nouvelles « Ambrosie et *Ophraella communa* »

Pour sensibiliser autrement, l'Observatoire lance cette année un concours d'écriture ouvert à tous. Objectif : proposer des récits originaux (fiction, témoignage, fable, humour...) sur le thème de l'ambrosie et son ravageur (clôture des participations : 30 juillet 2026).

Informations et modalités : <https://ambrosie-risque.info/concours-de-nouvelles-sur-lambrosie-et-ophraella-communa/>

CONTACT PRESSE

Observatoire des ambrosies - FREDON France
Mail : alice.samama@fredon-france.fr
Tél : 07 45 10 44 95



Les ambroisies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAL-SDSPV avec l'appui de l'Observatoire des ambroisies - Fredon France

Crédit photos : Observatoire des ambroisies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao

Note actualisée en août 2021



Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces¹ du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMP / J.Dao

¹ Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>

Identification de ces deux ambrosies ²

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise
Feuilles à divisions nombreuses et pennées.



Fig.4. Ambrosie trifide
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail.

Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

² La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://ambrosie-risque.info/quest-ce-que-lambrosie/> et pages liées).

Des photographies prises en France sont disponibles sur : <https://ambrosie-risque.info/outils/videos-et-photos/>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : [Lettre n°16 de l'Observatoire des ambrosies Oct2013](#)

Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambrosie sont actuellement visées : l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que les espèces comprises dans l'article D.1338-1 du code de la santé (*A.artemisiifolia*, *A. trifida* et *A.psilostochya*) ne sont pas autorisées en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et, sur avis du préfet, le labour peut être autorisé en raison de leur infestation par une ou plusieurs espèces d'ambrosies règlementées.

Méthodes adaptées aux petites populations

- Arrachage manuel

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

- Fauchage répété

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

- Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des graines d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock semencier de la parcelle.

- Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambrosie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambrosie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambrosie.

Focus sur les vignobles !

Lorsque le sol est laissé à nu, **les inter-rangs des parcelles de vignes peuvent favoriser l'apparition de plants d'ambrosie**. En effet, les vignes se trouvent souvent sur des coteaux, milieux pouvant être exposés à des ruissellements lors des intempéries. Ainsi, les graines se retrouvent disséminées par le biais des ruisseaux non permanents jusqu'aux parcelles de vigne.

La gestion de l'ambrosie en vigne est compliquée car **les moyens mécaniques adaptés sont peu nombreux** (tondeuse ou débroussailluse). Le recours aux moyens chimiques peut se faire en dernier recours. **L'ambrosie est aussi une concurrente des vignes** car elle pompe l'eau nécessaire aux cepes et plus particulièrement dans les milieux secs.

Cependant, le point le plus préoccupant de la présence d'ambrosie dans la vigne, reste l'aspect sanitaire. En effet, **la période des vendanges tombe à la même période que le pic pollinique de l'ambrosie en septembre**, ce qui représente un danger de réaction allergique pour les vendangeurs.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'informations concernant les aspects de santé publique : www.ambroisie-risque.info

Pour plus d'informations :

<https://www.terresinovia.fr/-/gestion-de-l-ambroisie-a-feuille-d-arnica>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-arnica-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-d-arnica>

[Flyer : La lutte contre l'ambroisie en milieu agricole](#)

[Flyer : Ambroisie et machines agricoles](#)

[Recueil d'expériences de gestion de l'ambroisie en contexte agricole \(PDF\)](#)

[Vidéo – les impacts de la plante en milieu agricole – intervention DGAL e-colloque juin 2021 \(0:28-5:00\)](#)

[Vidéo – les innovations techniques et scientifiques en agriculture – intervention Bruno Chauvel e-colloque juin 2021 \(25:12-36 :59\)](#)